

**CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, D'AGRICULTURE ET DES METIERS
DE BRAZZAVILLE**



B.BP : 92 – Tél : (242) 81.16.08/09-Fax : (242) 81.16.08 Email cciam_brazza@yahoo.fr Site Internet www.cciambrazza.org
COMpte COFIPA : 2200107082/45-BRAZZAVILLE COMpte CAIC : n° 4063-1001
ADRESSE TELEGRAPHIQUE : CHAMCOM BRAZZAVILLE
REPUBLIQUE DU CONGO

**DISCOURS DU PRESIDENT
DE LA CHAMBRE CONSULAIRE DE BRAZZAVILLE**

A

**L'OCCASION DE LA CEREMONIE D'OUVERTURE
DES JOURNEES PORTES OUVERTES DE LA BANQUE DE
DEVELOPPEMENT DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE**

- d'Etat, Ministère du Plan et de l'Aménagement du*
- ✚ Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget,
 - ✚ Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement,
 - ✚ Mesdames et Messieurs les Représentants des Organismes du Système des Nations Unies au Congo,
 - ✚ Mesdames et Messieurs les Ambassadeurs et Chefs de Missions Diplomatiques,
 - ✚ Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale,
 - ✚ Mesdames et Messieurs les Directeurs et Chefs d'Entreprises,
 - ✚ Distingués Invités,
 - ✚ Mesdames, Messieurs,
 - ✚ Chers Collègues.

La problématique du financement des Petites et Moyennes Entreprises en Zone CEMAC en général et au Congo en particulier préoccupe aussi bien les pouvoirs publics que les entreprises que nous représentons à travers les Chambres Consulaires.

Malgré la volonté exprimée en 1986 par les Autorités Congolaises qui avaient décidé de faire du Secteur Privé en général et des Petites et Moyennes Entreprises en particulier une priorité dans la Stratégie économique et sociale en créant par la loi/019/96 du 31 Juillet 1986 un nouveau cadre institutionnel des PME/PMI, le Secteur privé de notre Pays est toujours confronté à un certain nombre de problèmes.

En effet, après des débuts prometteurs, ce dispositif institutionnel, n'a pas fait preuve de l'efficacité qui en était attendue.

L'environnement institutionnel est resté inadapté et les Structures d'appui aux PME/PMI (Fonds de Garantie et de Soutien et l'Agence de Développement des Petites et Moyennes Entreprises), n'ont pas effectivement joué leur rôle.

Par ailleurs, au nombre des maux qui minent le développement du secteur privé en République du Congo, figure en bonne place "l'accès difficile des entreprises au marché financier".

Cette situation est paradoxale lorsque l'on sait qu'en Zone CEMAC, les Banques ploient sous le poids de la surliquidité.

C'est la raison pour laquelle aux noms des Directeurs et Chefs d'Entreprises réunis au sein de la Chambre Consulaire de Brazzaville, nous avons accueilli avec satisfaction et vivement salué l'idée d'organiser à Brazzaville, une Journée Portes Ouvertes de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale avec comme Thème Central : Quels sont les Projets Eligibles au Financement de la BDEAC.

- 🇷🇵 Monsieur le Ministre de l'Economie, des Finances et du Budget,
- 🇷🇵 Monsieur le Président de la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale,
- 🇷🇵 Distingués Invités,
- 🇷🇵 Mesdames, Messieurs,
- 🇷🇵 Chers Collègues ;

Nous osons espérer que la présentation des Exposés sur des Thèmes aussi variés et pertinents que :

- les Modalités et Conditions d'Interventions de la BDEAC ;
- Comment entrer en relation avec la BDEAC ainsi que les nombreux échanges qui s'en suivront, permettront aux uns et aux autres de connaître les domaines d'interventions et la nature des Projets que les Promoteurs peuvent présenter à la Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale.

Nos échanges permettront également de corriger le reproche qui est souvent fait aux opérateurs économiques du Congo qui dit-on manquent de Projets.

Cependant, au-delà de ces informations capitales, nous formulons le vœu que des pistes ou axes de réflexion pourront être dégagés pour renforcer les capacités des opérateurs économiques Congolais dans la formulation des Projets bancables.

C'est fort de cet espoir que je souhaite pleins succès à nos travaux.

Je vous remercie.